



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## journée nationale de la Résistance

Question écrite n° 63574

### Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur la demande exprimée par l'association des réfractaires et maquisards de France, comité départemental du Gard, de voir créer une journée nationale de la Résistance. A cette occasion, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants est très sensible à la conservation de la mémoire du rôle considérable joué par la Résistance dans l'histoire du second conflit mondial. Cependant, il est réservé quant à l'institutionnalisation du 27 mai comme date unique de commémoration dans la mesure où la Résistance n'est pas née en 1943 mais dès juin 1940, période pendant laquelle des initiatives significatives ont été prises, notamment par le général de Gaulle à Londres et par Jean Moulin à Chartres. Celles-ci se sont ensuite progressivement multipliées et ont été fédérées. Il serait néanmoins possible de s'appuyer sur la date du 27 mai pour faire étudier des textes dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, incarnant les valeurs de la Résistance. Il est en effet indispensable d'insister sur la nécessité de transmettre à la jeunesse l'engagement de ces hommes et de ces femmes au service de la Nation pour défendre les valeurs de la République, de la démocratie et des droits de l'homme contre la barbarie nazie. C'est tout le sens de la « politique de la mémoire » que le secrétaire d'Etat a fait approuver par le haut conseil de la mémoire combattante le 6 février dernier. Ainsi, les actions de mémoire de l'année 2001 seront-elles consacrées à l'engagement des Forces françaises libres avec le serment de Koufra, aux exécutions de Châteaubriant ou à l'action du réseau du musée de l'Homme. Le département ministériel et le ministère de l'éducation nationale sont également prêts à s'associer aux initiatives que prendront les collectivités locales dans le cadre de la célébration de la Résistance.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Fabre-Pujol](#)

**Circonscription :** Gard (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63574

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 juillet 2001, page 3901

**Réponse publiée le :** 6 août 2001, page 4505